



EG/PA/YM

Aux membres du Conseil intercommunal

Préavis du comité de direction no 15-2025
concernant
la gestion et les comptes 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués,

1. Préambule

L'exercice 2024 se solde par un **bénéfice de CHF 22'619.88** attribué au fonds de renouvellement des installations après un amortissement extraordinaire de CHF 350'000.00 et un amortissement budgétisé des différentes installations de CHF 75'500.00.

Ce bon résultat supérieur au budget est essentiellement dû à une année 2024 très pluvieuse à l'exception des mois d'août et novembre, ce qui a comme conséquence une bonne production de nos sources et un achat moins important que ces dernières années.

Nous présentons ci-après quelques considérations ayant marqué la gestion et l'exercice sous revue.

2. Comité de direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction a siégé à 11 reprises en séances plénières. Il y a également eu 7 séances techniques en présence du bureau d'ingénieurs Sabert SA et des fontainiers.

Afin de traiter les dossiers importants en cours, diverses délégations ont été engagées à plusieurs reprises. Un processus de réflexion sur l'évolution de l'association a débuté en 2024, avec le projet AIAE+ (livraison de l'eau jusqu'au compteur), et la participation au Comptoir d'Echallens, qui ont mobilisé toute l'équipe du CODIR cette année.

Quant au Conseil intercommunal, il a siégé deux fois.

Durant l'exercice sous revue, le Comité de direction a soumis sept préavis au Conseil intercommunal dont les conclusions ont toutes été approuvées par les délégués intercommunaux :

- Préavis 08-2024 : Gestion et comptes 2024
- Préavis 09-2024 : Remplacement de la conduite Echallens-GLV sur 500 mètres
- Préavis 10-2024 : Changement de la conduite de Mandou
- Préavis 11-2024 : Complément à la réhabilitation du captage des Lances
- Préavis 12-2024 : Mise à jour des servitudes
- Préavis 13-2024 : Budget 2025
- Préavis 14-2024 : Démolition et reconstruction de la STAP La Repaz à GLV.

3. Projets divers

- 3.1. Préavis 09-2012 et 11-2013 - compte no 9144.11 : Projet de raccordement de la commune de Bottens (CHF 885'000.-) et Conduites pour le raccordement des réservoirs Rategnau – La Moille (CHF 1'070'000.-)**

Le solde du compte se présente comme suit :

Compte 9144.11 au 01.01.2024	CHF	418'500.00
➤ ./ Amortissement 2024 (30 ans)	<u>CHF</u>	<u>15'500.00</u>
➤ SOLDE AU 31.12.2024	CHF	403'000.00
=====		

- 3.2. Préavis 15-2014 Raccordement de la commune d'Oppens (CHF 1'250'000.-)
Préavis 15-2018 Liaison entre Bioley-Magnoux et Oppens (CHF 185'000.-)
Préavis 16-2018 Réfection de la STAP d'Oppens (CHF 215'000.-)
- compte no 9144.12**

Le solde du compte se présente comme suit :

Compte 9144.12 au 01.01.2024	CHF	728'000.00
➤ ./ Amortissement 2024 (30 ans)	<u>CHF</u>	<u>26'000.00</u>
➤ SOLDE AU 31.12.2024	CHF	702'000.00
=====		

- 3.3. Préavis 07-2016 - compte no 9144.2 : Projet de réhabilitation du captage des Lances (CHF 300'000.-)**

Les travaux ont démarré, cinq forages horizontaux ont été effectués et malheureusement les quantités d'eau espérées ne sont pas au rendez-vous. En effet, seulement 20 litres minutes sortent de ces forages et c'est pourquoi nous avons sollicité, avec le préavis 11-2024, un complément à la réhabilitation du captage des Lances.

- 3.4. Préavis 10-2017 - compte no 9144.1 : Reconstruction du réservoir de la Mine (CHF 280'000.-)**

Le solde du compte se présente comme suit :

Compte 9144.1 au 01.01.2024	CHF	224'000.00
➤ ./ Amortissement 2024 (30 ans)	<u>CHF</u>	<u>8'000.00</u>
➤ SOLDE AU 31.12.2024	CHF	216'000.00
=====		

- 3.5. Préavis 14-2018 - compte no 9144.15 : Réfection intérieure du réservoir de la Moille (CHF 900'000.-)**

Le solde du compte se présente comme suit :

Compte 9144.15 au 01.01.2024	CHF	392'000.00
➤ ./ Amortissement 2024 (30 ans)	<u>CHF</u>	<u>14'000.00</u>
➤ SOLDE AU 31.12.2024	CHF	378'000.00
=====		

3.6. Préavis 20-2019 - compte no 9144.3 : Réfection intérieure du réservoir du Marchet

Le solde du compte se présente comme suit :

Compte 9144.3 au 01.01.2024	CHF	336'000.00
➤ ./ Amortissement 2024 (30 ans)	CHF	<u>12'000.00</u>
➤ SOLDE AU 31.12.2024	CHF	324'000.00
=====		

3.7. Service des eaux, ouvrages et installations

Le solde du compte se présente comme suit :

Compte 9144 au 01.01.2024	CHF	1'550'000.00
➤ ./ Amortissement extraordinaire 2024	CHF	<u>350'000.00</u>
➤ SOLDE AU 31.12.2024	CHF	1'200'000.00
=====		

3.8. Préavis 09-2024 - compte no 9144.16 : Remplacement de la conduite Echallens GLV sur 500 mètres (CHF 700'000.-)

Les travaux ont pu se réaliser à l'automne. Ils se sont déroulés dans la période favorable pour effectuer des travaux de fouille sans complications particulières. Le décompte final sera présenté lors des comptes 2025.

3.9. Préavis 14-2024 - compte no 9144.17 : Démolition et reconstruction de la station de pompage « La Repaz » à Goumoens-la-Ville (CHF 650'000.-)

La mise à l'enquête a eu lieu et le permis de construire a été délivré. L'adjudication de ces travaux est en cours et le début des travaux est prévu au printemps 2025.

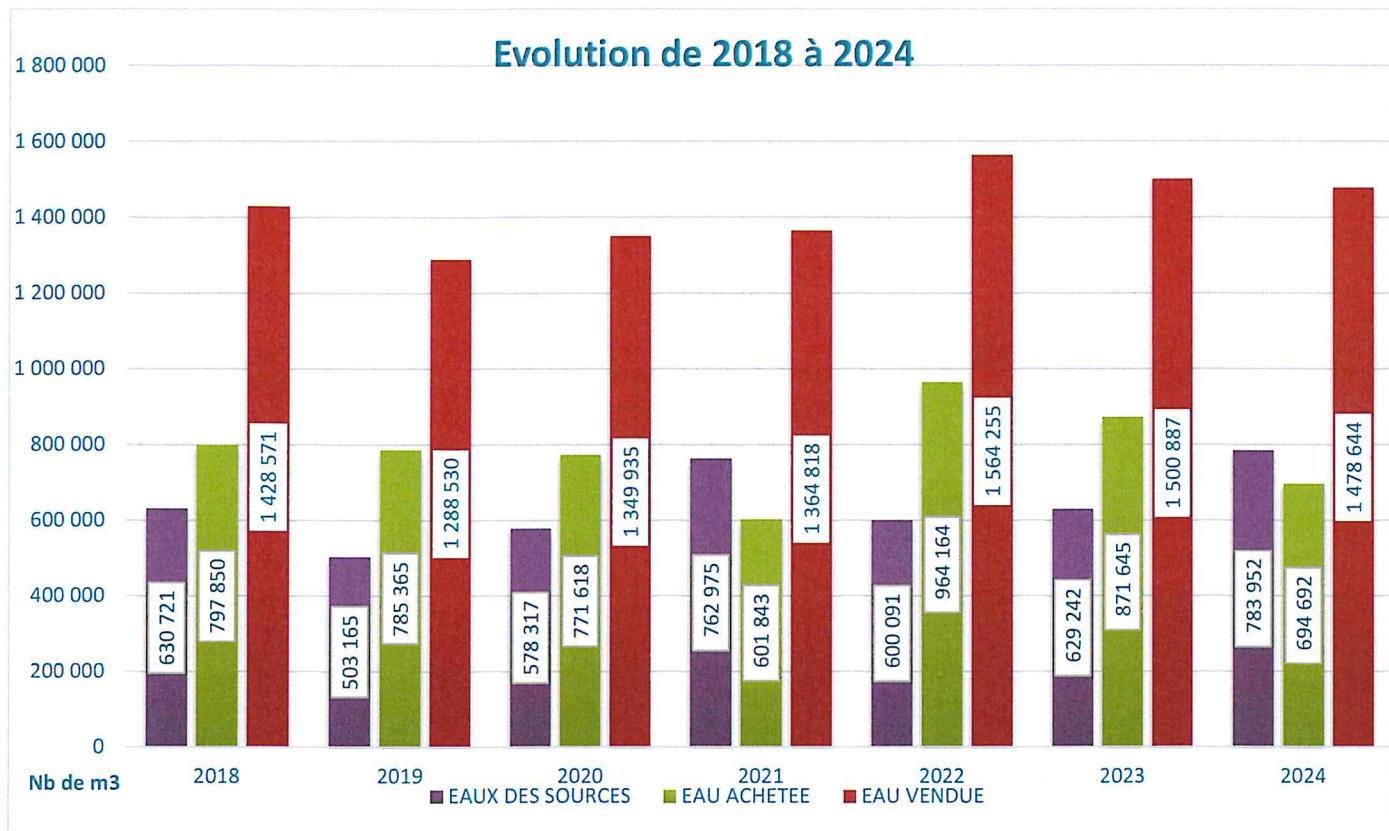
4. Situation 2024

Plusieurs moments peuvent être énumérés dans ce rapport afin de relater les principaux faits soit dans un ordre ni chronologique, ni par importance :

- En 2018, des discussions avaient eu lieu avec les communes de Rueyres, Ogens et Bercher dans le cadre d'un projet d'adhésion qui n'avait pas abouti pour diverses raisons. Elles ont repris en 2024, suite à des tractations entre le Service des eaux de Lausanne et l'AIAE concernant la reprise des sources de la Proveyse.
- La Commune de Bioley-Magnoux a fait une demande de projet d'adhésion à notre association. Il sera présenté à la Municipalité de Bioley-Magnoux au printemps 2025.
- La Commune d'Assens a reçu son projet d'adhésion et nous sommes en attente de sa réponse.
- Une étude dite de « La Proveyse intérêt régional » a été demandée par les communes de Rueyres, Ogens, Bercher, Bioley-Magnoux, le SEL et les associations AIAE, AIDEV et Menthue dans le but de connaître les quantités d'eau à disposition et les besoins de chacun.

5. Achat et vente d'eau

Ci-dessous, l'évolution de la production des sources de l'AIAE, du volume acheté auprès des partenaires et de la vente de l'eau depuis l'année 2018.



6. Comptes 2024

CLOTURE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE	COMPTE 2024		BUDGET 2024		COMPTE 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
81.300 Autorité, Conseil & Comité	51 677.50		38 000.00		32 097.50	
81.301 Traitement administration & surveillant	182 041.00		210 000.00		194 339.25	
81.3030 Assurances sociales	5 201.20		2 500.00		3 265.70	
81.3061 Frais usage véhicules privés	8 394.40		16 000.00		11 030.40	
81.3099 Charges diverses autorités & personnel	10 444.35		10 000.00		10 332.05	
81.3101 Imprimés & fournitures de bureau	36.40		500.00		42.80	
81.3111 Achat mobilier, machines & équipement bureau	-		6 000.00		2 346.85	
81.3112 Achat machines d'exploitation	16 496.42		30 000.00		-	
81.3121 Achat d'eau Commune de Lsne & A.I.E.H.J.	665 595.55		975 000.00		840 285.40	
81.3123 Electricité	68 838.00		60 000.00		57 386.80	
81.3133 Achat consommables désinfection	-		2 500.00		-	
81.3144 Entretien	173 823.05		100 000.00		103 079.95	
81.3145 Entretien divers désinfection	8 049.65		10 000.00		11 501.85	
81.3146 Entretien vannes + bornes hydrantes	-		10 000.00		-	
81.3162 Indemnités propriétaires zones protection	54 543.00		58 000.00		54 543.00	
81.3181 Frais de ports	124.10		500.00		140.20	
81.3182 Téléphone	3 447.05		4 000.00		3 030.55	
81.3183 Frais bancaires	107.75		1 000.00		134.50	
81.31851 Analyses d'eau	25 192.10		20 000.00		16 722.05	
81.31852 Honoraires avocat, fiduciaire, divers	8 507.65		5 000.00		2 960.00	
81.31853 Honoraires géomètre, ingénieur	36 493.35		45 000.00		100 106.95	
81.3186 Assurances RC et incendie	9 850.05		10 000.00		8 172.40	
81.3189 Prestations de services et frais divers	27 108.75		3 000.00		1 415.94	
81.3199 Charges extraordinaires	1 450.10		-		-	
81.331 Amortissement des installations			-		-	
81.3311 Amort. s/racc. Réservoir Rategnau-La Moille dès 2021	15 500.00		15 500.00		15 500.00	
81.3312 Amort. s/transf. Réservoir de la Mine à Bottens dès 2022	8 000.00		8 000.00		8 000.00	
81.3313 Amort. s/adhésion Commune d'Oppens dès 2022	26 000.00		26 000.00		26 000.00	
81.3314 Amort. s/réf. Réservoir de la Moille à Bottens dès 2022	14 000.00		14 000.00		14 000.00	
81.3315 Amort. s/réf. Réservoir du Marchet à PLG dès 2022	12 000.00		12 000.00		12 000.00	
81.3329 Autres amortissements supplémentaires	350 000.00		-		263 196.15	
81.38091 Attribution Fds de réserve et renouvellement	22 619.88		219 500.00		58 625.43	
81.423 Location parcelles		10 800.00		10 000.00		10 091.02
81.435 Vente d'eau aux Communes		1 793 921.30		1 900 000.00		1 836 473.10
81.439 Autres recettes		820.00		2 000.00		3 691.60
81.4809 Prélèvement s/Fonds de renouvellement des inst.		-		-		-
Villars-le-Terroir, le 22 avril 2025	1 805 541.30	1 805 541.30	1 912 000.00	1 912 000.00	1 850 255.72	1 850 255.72

6.1 Quelques commentaires sur les comptes 2024

81.300	Coûts liés à la masse supplémentaire de travail au sein du Comité dans le cadre de l'AIAE +
81.3030	Charges sociales plus élevée que le budget au vu de l'explication ci-dessus
81.3121	Achat de 694'692 m ³ au prix moyen de CHF 0.95812
81.3144	Travaux courants d'entretien et d'interventions sur le réseau. La traversée de la route cantonale RC 299 Goumoens-la-Ville / Echallens, à la hauteur de la Tuilière, a été remise à neuf. Ces travaux ont dû être réalisés dans le cadre de la réfection complète de la route et effectués en amont des travaux de la RC299 selon les exigences de la DGMR
81.31851	Un programme d'analyse a été mis en route avec la collaboration du laboratoire du SEL, ceci afin de répondre aux exigences de l'OFCO toujours plus contraignantes

81.31852	Dans le montant de Fr. 8'507.65 sont compris les frais du mandataire (conseil) concernant le projet d'évolution de l'AIAE
81.3189	La mise sur pied de notre première participation au Comptoir d'Echallens a demandé un investissement, mais le matériel ainsi que l'infrastructure technique du stand pourront être réutilisés à plusieurs reprises et pas seulement pour le comptoir.
81.3199	Il s'agit des frais de douane pour l'achat de l'actionneur de vannes pour un montant de Fr. 1'450.10
81.3311 81.3312 81.3313 81.3314 81.3315	Amortissements 2024 de CHF 75'500.00 des comptes suivants : - 9144.11 de CHF 15'500.00 sur 30 ans - 9144.1 de CHF 8'000.00 sur 30 ans - 9144.12 de CHF 26'000.00 sur 30 ans - 9144.15 de CHF 14'000.00 sur 30 ans - 9144.3 de CHF 12'000.00 sur 30 ans
81.3329	Amortissement extraordinaire 2024 de CHF 350'000.00 du compte 9144, ouvrage et installations
81.38091	Bénéfice de l'exercice 2024 de CHF 22'619.88 attribué au Fonds de renouvellement des installations
81.435	Vente de 1'478'644 m ³ au prix moyen de CHF 1.22128

7. Bilan au 31.12.2024

BILAN AU 31 DECEMBRE	2024		2023		Différences + / -
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
9102.1	Compte courant BCV No 701'320.9	2 752 023.15		2 830 794.67	-78 771.52
9115	Débiteurs	447 677.75		436 991.65	10 686.10
9144	Services des eaux, ouvrages et installations	1 200 000.00		1 550 000.00	-350 000.00
9144.1	Trans. Réservoir de La Mine à Bottens	216 000.00		224 000.00	-8 000.00
9144.2	Réhabilitation captage des Lances, Froideville	139 840.90		33 433.40	106 407.50
9144.3	Réservoir du Marchet PLG, réfection intérieure	324 000.00		336 000.00	-12 000.00
9144.4	Trav. Délimi. zones protection Bottens etc.	-		-	-
9144.11	Conduite raccord. réservoirs Rategnau-La Moille	403 000.00		418 500.00	-15 500.00
9144.12	Adhésion Commune d'Oppens	702 000.00		728 000.00	-26 000.00
9144.15	Agrand./ Réfection Réservoir La Moille	378 000.00		392 000.00	-14 000.00
9144.16	Rempl. conduite RC Echallens/Goumoëns (préavis 09/24)	369 484.05			
9144.17	Dém.+ Rec. station pompage La Repaz (préavis 14/24)	16 573.75			
9200	Créanciers		295 617.45		13 816.35
9209.1	Décompte TVA		-51 134.10		-37 556.35
9259	Passifs transitoires		-		-
9281.1	Fonds de renouvellement des installations		6 704 116.25		22 619.88
9290	Capital		-		-
Villars-le-Terroir, le 22 avril 2025		6 948 599.60	6 948 599.60	6 949 719.72	6 949 719.72
					-388 298.04

8. Conclusions

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

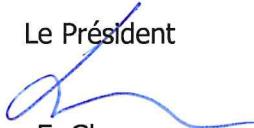
Le Conseil intercommunal pour l'amenée d'eau d'Echallens et environs,

- **vu** le préavis du Comité de direction no 15-2025 du 8 mai 2025 ;
- **vu** le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. **d'adopter** les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2024;
2. **de donner** décharge au Comité de direction pour sa gestion 2024.

Au nom du Comité de direction

Le Président

E. Glauser

La Secrétaire

Y. Morier